



Le 19 novembre 2013 à Paris

« Grands-parents aujourd'hui, la force de la vie »

Sondage exclusif Opinion Way :

les grands-parents au cœur de la famille

Bien qu'induite par la transition démographique et les changements sociétaux, l'évolution de la grand-parentalité restait jusqu'à présent difficilement mesurable faute d'élément concret. Partant de ce constat, Michèle DELAUNAY, Ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie a souhaité **engager une réflexion sur les représentations du rôle des grands-parents au sein des familles modernes**. Pour cela, un colloque a été organisé conjointement avec l'Ecole des Grands Parents Européens (EGPE). A cette occasion, l'association a révélé une étude menée par Opinion Way sur la place des grands-parents dans la famille. Portant sur échantillon de 1329 adultes (parents et grands-parents) et 400 enfants âgés de 12 à 18 ans, cette étude inédite réserve quelques surprises.

Les chiffres qui ressortent de cette enquête tendent à démontrer un renforcement du rôle des grands-parents au sein de la structure familiale. Les grands-parents de viennent de plus en plus un maillon important au sein de la famille.

Une importance « pratique », lorsque les grands-parents gardent leurs petits-enfants (59% des enfants disent être souvent gardés par leurs grands-parents), mais aussi et surtout une importance « structurelle », à travers leur implication dans le maintien de la cohésion familiale. D'après les réponses des sondés, **le sens de la famille serait en effet la principale valeur à transmettre** pour les grands-parents (2^{ème} réponse avec 39% de citation chez les adultes et 1^{ère} avec 57% de citation chez les enfants).

Les résultats de cette enquête ont été dévoilés mardi 19 novembre lors du colloque « *Grands-parents aujourd'hui, la force de la vie* » organisé par le Ministère délégué aux Personnes âgées et à l'Autonomie et l'EGPE.

A cette occasion, plusieurs spécialistes étaient réunis autour d'Armelle Le Bigot-Macaux, présidente de l'EGPE. Sociologues, juristes et personnalités des milieux associatifs et entrepreneuriaux, ont pu prolonger les réflexions autour de ces **nouvelles formes de grand-parentalité qui impactent les familles et auxquelles les entreprises et le Droit français vont devoir s'adapter**.

Cette table-ronde fut suivie d'un échange entre Michèle Delaunay, Ministre déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie, et Marcel Rufo, pédopsychiatre. La ministre a saisi cette opportunité pour rappeler aux 250 personnes présentes « *l'apport inestimable de l'aide intergénérationnelle* ». L'implication des grands-parents auprès de leurs petits-enfants représente autant que les heures d'assistance maternelle, soit 23 millions d'heures hebdomadaires. « *Il est important de valoriser cette contribution à sa juste valeur. Malgré leur implication continue et grandissante, les grands-parents souffrent encore d'un manque de reconnaissance dans la société* ».

Contacts presse :

Cabinet de Michèle Delaunay : Stéphanie Tisserond – 01 40 56 54 38 – cab-pad-presse@sante.gov.fr